

## RE: Projet du Parc Éolien de Rivière Du Moulin

Le 24 Mars 2012

Par:

Bertrand Lavoie

Raoul Lavoie

Serge Boulianne

### Propriétaire Chalet Lac Georges Zec Mars Moulin.....

#### A qui de droit

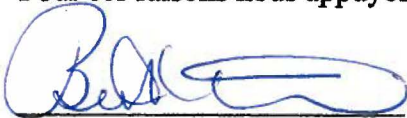
Étant propriétaire d'un chalet de villégiature au Lac Georges nous sommes donc impliqués dans ce projet d'implantation de 175 éoliennes.

Pour nous ce parc éolien est un moyen propre de produire de l'électricité sans détourner de cours d'eau, sans déplacer de population et monopoliser moins d'énergies, d'espaces occupés qu'un barrage hydroélectrique.

L'amélioration apporté aux réseaux routiers nous satisfait grandement. L'accessibilité pour nous sera de plus en plus facilité. Les chemins seront dorénavant accessible pour ceux comme nous voulant fréquenter le Mont Des Conscrits et ses merveilleux points de vues. Ce sera un plus pour nous et autres adeptes de la nature. Pour pouvoir profiter de cette richesse il faut d'abord pouvoir y accéder.

Le promoteur EEN CA a fait preuve de professionnalisme afin de minimiser les impacts que ce projet apportera. Des études ont été fait pour les animaux, les oiseaux et même sur l'environnement. Avec preuve à l'appuie et en faisant intervenir des professionnels ayant l'expertise de d'autres projets. De plus ils seront surveillés lors de la construction des routes et de la mise en place des éoliennes. Ils ont acquis au cours des années une expertise lors de la construction de parc éolien en province et ailleurs.

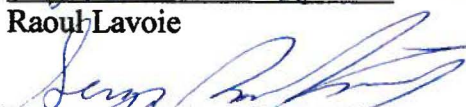
Pour ces raisons nous appuyons le projet de Parc Rivière Du Moulin.



Bertrand Lavoie



Raoul Lavoie



Serge Boulianne